

ANSORAA – CNAE : Circulaire du mercredi 08 avril 2015

Alors que l'AGN de MENNECY arrive à grands pas et suite aux opérations de vérification des comptes de l'association dont ceux de la CNAE, l'activité de cette commission devrait, d'aujourd'hui à la mi-mai, retrouver sa « vitesse de croisière » !

Doutant, depuis le dernier Comité national du 15 novembre 2014, de l'opportunité de poursuivre l'animation et la gestion de cette commission et les résultats comptables ne me convenant pas malgré les encouragements des « vérificateurs », un dernier effort s'impose toutefois pour aller jusqu'au bout des modifications proposées à ma prise de fonction effective en novembre 2013.

Dans l'immédiat et pour que les « affaires » reprennent, plus qu'un souhait, je demande à chaque section et à chaque groupement de mettre en place un correspondant CNAE en capacité de répondre aux courriers et circulaires envoyés dans le cadre des actions d'ASSISTANCE et d'ENTRAIDE afin de conserver des liens étroits et permanents en terme de SOLIDARITE.

Ces correspondants peuvent être les Présidents, les Trésoriers, les Secrétaires ou toute autre adhérent désigné à cet effet. L'expérience des sections et groupements avec lesquelles les relations et les contacts sont excellents me rendent optimiste pour généraliser ce « système ».

Concrètement et à l'aide des DEUX fiches mises en pièces jointes, la balle est dans votre camp pour me permettre la mise à jour ma base de données – ou annuaire si vous préférez – et porter à votre connaissance les consignes actualisées du fonctionnement de la CNAE, pour ne pas avoir à parler de règlement intérieur !

FICHE N° 1 : Renseignements et coordonnées du correspondant CNAE (Groupement ou Section).

Le retour de cette fiche est impératif pour reprendre et/ou donner suite à vos relations avec la CNAE.

FICHE N° 2 : Etat de vos prévisions d'achats ou d'apros. Pour les mois à venir (jusqu'à fin 2015).

Informés des ces prévisions, sans pour autant exiger d'engagements formels, les commandes faites par la CNAE seront en rapport avec vos prévisions et les prix (achat et revente) les plus appropriés.

Sur cette fiche n° 2 figure une colonne pour indiquer, si vous le souhaitez, bien sûr, l'état de vos stocks qui chargeraient vos étagères au détriment de vos trésoreries !

L'amorce de ce dispositif en 2014 peut avoir une suite. Les articles ainsi repérés viendraient garnir le stock itinérant qui circulera d'un meeting à l'autre comme en 2014. Lancé sans préparation, cette itinérance de stock avec des compléments intermédiaires a laissé un résultat comptable qui ne peut pas nous échapper cette année encore.

Une communication spécifique sera faite à l'AGN de Mennecy avant que ne démarre la saison des meetings et autres manifestations aéronautiques où vous organisez des stands.

En guise de troisième document, vous trouverez le dernier mini-catalogue d'avril 2015 avec au dos ce qui fera office de bon de commande (à scanner ou photocopier).

Ce document est le seul recevable à compter de sa diffusion. Ne plus rien télécharger sur le site, si tant est que vous y arriviez. L'utilisation du site attendra la prochaine AGN si utilisation ultérieure il devait y avoir.

Avant de conclure, je tiens à vous préciser que les quelques soldes de commandes, toujours en souffrance, seront honorées dès livraison des articles attendus et à recevoir des fournisseurs.

Merci de votre attention.

Avec mes plus cordiales salutations.

Jean-Pierre CARTAUT Président adjoint - CNAE